

BROILLET

Chirurgien-Dentiste
 sera à **Bulle** tous les
 derniers jeudis de chaque
 mois (H 154 F) [1304]

Chirurgien-Dentiste à Fribourg
 Hôtel de l'Union, jeudi 5
 tous les jours de foire.
 honoraires gratuits. [1338]

Pierre Michel

à **BULLE**
 OCCASION DU CARÈME :
Stockfisch, Godfisch,
Sardines et autres
Conserves. [1305]
GUMES SECS.

Prêts hypothécaires.

sur hypothèques des fonds
 2, 4 3/4 et 5 %.
ANDREY, Notaire.

Chaises de cave

pour cause de déplacement.
 à l'Hôtel de l'Union. [1319]

desirerait trouver une place
anti-boulangier.
 au bureau du journal. [1310]

Prendre un grand per-
cevoir pour tuyaux de
 S'adresser au bureau du
 journal. [1322]

VENDRE

chairs à ressorts dif-
 férents **chairs d'ouvrage.** —
Gorgon Jolliet, Bulle. [1332]

VENDRE

de **maison d'habitation**
 dans le village de **Riaz**, com-
 posée de plusieurs chambres, droit à la
 grange, écurie, et d'une
 parcelle de terrain.
 S'adresser à M^{me} **veuve Nanette Bos-**
son, à Riaz. [1313]

MAISON A LOUER.

pour y entrer au 1^{er} Août
eau et grand magasin
 dans le quartier au premier étage,
 dans la ville de **Bulle**, avec une
 cour et deux principales rues.
 S'adresser aux conditions et voir les locaux
 au notaire **FAYRE à BULLE.**

LOUER

premières **fleuries** de la
vanos et de la gîte du **Perré**,
 S'adresser à **LOUIS JAQUET à Villar-**
ville. [1309]

VENDRE

une quantité de **moules**
secs, en bloc ou au détail
 S'adresser à l'aubergiste **d'Echarlens**
ra. [1314]

Prêts hypothécaires

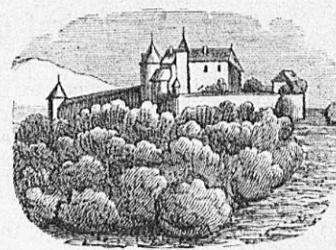
à 4 et au 5 %, suivant garan-
 ties
Notaire Favre, Bulle.

Pharmacie Cordiale Brun

prix fr. 1. 50 le kg.
 reconstituant pour les ani-
 maux. — Cette poudre est
 fortifiante et appétissante;
 elle fortifie et facilite la
 digestion pour tous pays.
Pharmacie Brun,
 Place St-Gervais, GENÈVE.
 de la Gruyère. Gérant: Ch. Morel



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
 » » 6 mois » 2.—
 Pour l'Étranger le port en sus.
 Prix du Numéro 15 Cts.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.
 Annonces: Pour le Canton
 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.
 la ligne ou son espace.
 Réclames 50 Cts. la ligne.
 Lettres et argents franc de
 port.

BULLE, le 6 Mars 1885.

Oh les tailleurs!

Décidément, les tailleurs sont atteints de la fièvre révolutionnaire! L'un a subi la peine de mort pour avoir tenté de faire sauter l'empereur Guillaume; d'autres sont arrêtés en ce moment pour avoir projeté un attentat contre le palais fédéral; de son côté, le grand Alphonse a été engagé à l'étranger un soudard qui doit venir présider à l'état de siège, dans notre bonne ville de Fribourg, comme il dit élégamment. Sont-ils donc enrégés ces tailleurs? Nous nous demandons quand on arrêtera les anarchistes noirs.

Evidemment, il n'y a guère de distinction à faire, au point de vue mental, entre ceux qui veulent faire sauter la société à l'aide de la dynamite, et ceux qui veulent l'empoisonner à l'aide de moyens crapuleux et insensés. Nous disons au point de vue mental et moral, car les actes des uns tombent directement sous le coup de la loi pénale, tandis qu'il en est tout autrement des agissements des anarchistes noirs qui ne veulent empoisonner la société que pour le bon motif, pour assurer sa prospérité, voire même pour le bien de la religion! C'est ainsi qu'ils insultent et persécutent les évêques, s'acharnent à torturer et à affamer leurs concitoyens qui ne font pas partie de la confrérie de l'annuaire, achètent avec les deniers de l'Etat le vote et la conscience des citoyens pour se maintenir au pouvoir, violentent chaque jour leur serment dans l'administration de la chose publique et de la justice, dégomment les fonctionnaires honnêtes pour les remplacer par des étrangers et des repris de justice.

Tel est l'état d'anarchie où nous a conduit le régime libertard. Partout on rencontre la division entre les citoyens; dans certaines communes le désordre et la haine vont si loin, que les deux partis

vivent comme deux camps ennemis, ne songeant qu'à s'entredéchirer. Toute confiance dans les autorités et dans la justice a disparu. Le commerce et l'industrie sont absolument nuls et paralysés dans leur développement. La plupart des communes sont ruinées, conséquence du système financier désastreux qui nous régit. Dans le district de la Glâne, par exemple, il n'y a que deux ou trois personnes par commune qui soient réputées solvables. Le district de la Broye est tellement obéré, que si on devait liquider, à un moment donné, les innombrables dettes de banques, environ les deux tiers des électeurs feraient faillite. Il en est de même dans quelques parties des districts de la Sarine et de la Singine, dans lesquels l'invasion bernoise et étrangère fait chaque jour des progrès, si bien que, dans une vingtaine d'années, la moitié de ces deux districts sera habitée par des protestants.

Du reste, rien de plus naturel que les conséquences de cette politique d'anarchie, de ces abus commis sous le masque de la religion, de cette discorde intentionnellement fomentée, de cette insécurité de l'administration, de ce système officiel de favoritisme, d'hypocrisie et de délation. Nous sommes en quelque sorte dans un état de guerre civile, qui doit nécessairement s'aggraver.

A l'appui de nos assertions, nous citerons non-seulement le témoignage des citoyens intelligents que n'aveugle pas la politique néfaste des Libertards, mais encore l'Appel que vient de publier la Ligue économique dont le président est M. Théraulaz, le chef de ce même gouvernement libertard???!! Il faut lire cela, pour y croire:

« La crise économique qui, depuis longtemps, sévit dans notre ville avec une intensité sans exemple, s'accroît d'année en année. Le commerce languit, les artisans sont sans travail, la population ouvrière sans ressources. Le nombre des assistés prend des proportions inquiétantes, le malaise augmente, les immeubles se déprécient, le capital imposable diminue; aucune perspective autre que les carrières

libérales et les fonctions publiques ne s'offre à nos jeunes gens; bref, notre ville se meurt d'inanition. Chers concitoyens, il est temps de sortir de l'état de marasme dans lequel nous sommes plongés depuis une série d'années; il faut que tous les gens sérieux, que tous ceux qui aiment leur pays, que toutes les personnes animées d'un vrai et sincère patriotisme, s'unissent pour opposer une digue à la ruine qui nous menace. »

Ainsi, telle est la situation de la ville de Fribourg, et nous pouvons ajouter, de la plus grande partie du canton, cela de l'aveu même du chef de cet excellent gouvernement, de ce même chef qui publiait ces jours derniers et dans les meetings de Posieux, de la Grenette et tant d'autres, que nous nagions dans l'abondance, et qu'aucun pays du monde, pour la richesse, ne pouvait se comparer au nôtre! Mais vous ne savez, ô Fribourgeois, à quelle cause le chef de notre gouvernement attribue l'état de ruine, d'inanition et de mort dans lequel se trouve la ville de Fribourg et l'infortuné canton de ce nom?? Il l'attribue à deux causes principales: à l'influence des journaux de mode (sic) et à la circonstance que les Fribourgeois font venir du dehors les marchandises dont ils ont besoin!

Après cela, on peut tirer l'échelle, à moins qu'on ne tire autre chose, avant l'arrivée du commandant Meyer? Notons que, de l'aveu encore du chef de la Ligue économique (et de la Ligue gouvernementale) notre pays, si pauvre en produits manufacturés, l'est encore davantage en hommes capables, puisqu'on n'y trouve pas même de quoi faire un gendarme-chef! Après ces derniers prodiges de élections scientifiques, de finances et de ruine, de journaux de modes, de ligue et de gendarmerie, le grand homme d'Etat Théraulaz nous paraît fini; la jonglerie est devenue trop burlesque, et les éclats de rire partent tout seuls... y compris ceux de la plus belle moitié du genre humain.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 5

DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

(Suite.)

Relativement à son climat, la Gruyère doit à sa situation passablement élevée de sentir des hivers assez rigoureux, comme elle doit à sa configuration de bassin géographique des chaleurs d'été assez fortes. Située à un niveau inférieur, elle jouirait à peu près des mêmes conditions atmosphériques que la capitale de la Chine, Péking, que Tiflis dans le Caucase, que Bukharest, Vienne, Paris, New-York, et peut-être San Francisco. C'est donc un climat favorable, en tant que l'on n'y a pas à souffrir d'un froid excessif, ni de ces chaleurs qui abattent les forces que le travail exige. La température, assez variable d'ailleurs, me semble y atteindre une moyenne annuelle, de 8° Réaumur ou 10° Celsius. Mais ce qui en fait un petit paradis dans les soirs serins de mai, les matins d'été, et aux beaux jours de l'automne, c'est cet air si pur que l'on y respire, qui réagit favorablement sur les nerfs et qu'elle doit probablement à ses forêts de sapins, qui le saturent d'un subtil élément d'ozone. S'il est agréable de jouir du présent, ne l'est-il pas bien

plus encore, quand on ajoute aux jouissances actuelles celles que l'on goûte quand, par une charmante excursion de la pensée, on rapproche du présent le passé, même le passé lointain, considéré sous ses aspects physiques et historiques? Qu'en effet le lecteur gruyérien se demande, pour son instruction, quelle a été la physionomie de sa chère contrée, quelle population l'a habitée, il y a vingt-cinq ou trente siècles, et depuis, et plus tard encore, dans des siècles plus rapprochés de nous, il trouvera une réponse bienvenue dans une foule de circonstances et de considérations attrayantes.

Il y a une trentaine de siècles, la Gruyère, vue du haut du Gibloux, se présentait comme un grand bassin de verdure dont les coupes ondoyaient jusqu'aux flancs rocheux de ses montagnes, qui, alors comme aujourd'hui, détachaient vers l'est et le midi leur profil distinct sur le ciel bleuissant des beaux matins d'été. Le déboisement jusqu'à l'état actuel a été l'ouvrage de centaines de générations.

Ce n'était donc qu'une vaste forêt, entrecoupée çà et là de clairières d'où s'élevaient de temps à autre des tourbillons de fumée. Dans ces bois touffus, dans ces forêts vierges, où l'érable se mariait au bouleau, le hêtre à l'orme, le chêne au sapin, où les aunes arrondissaient leurs cimes de feuilles rondes et d'un vert foncé, où le saule, recherchant les endroits humides se couvrait d'un feuillage épais, serré et retombant comme une gracieuse chevelure, errait le bœuf sauvage, dont la vie était sans cesse menacée par les ours et les loups, les rôdeurs de ces solitudes; tandis que le lynx et le chat sauvage épiaient les écureuils et les oiseaux, dont les innombrables légions peuplaient et animaient les inextricables branchages des hautes plantes; sous les grandes chénaies trottaient le sanglier et sa laie, s'armant de vigilance pour protéger leurs marcassins.

Dans les bas-fonds marécageux, des serpents, croupis dans de vieux troncs pourris, guettaient la proie étourdie qui se hasardait dans leur domaine.

Sur les rebords des rochers, le bouquetin, le cerf et le chamois, se défilant, non pas encore de l'homme, mais de l'ours, promenaient un regard perçant sur les magnifiques vagues de verdure qui se déroulaient au-dessous d'eux et se succédaient au loin, et des essaims d'oiseaux divers, planant au-dessus de ces ondes vertes, ou sautillant de l'une à l'autre, troublaient de leurs cris ou rompaient de leurs chants le silence de ces lieux, qui du reste n'étaient pas un désert.

En effet, la présence de l'homme animait les sentiers sombres des forêts ainsi que les clairières qui s'ouvraient çà et là au sein de ces dernières. Il est probable qu'il se créait un asile au bord des rivières, surtout au confluent de deux cours d'eau, quand les accidents de la nature le lui permettaient; c'est là que, aux heures du repos, il précauvait aux dangers qui le menaçaient constamment de la part des bêtes féroces; c'est là qu'il abritait ce qui constituait sa famille, de là qu'il partait chaque matin pour chasser sous les voûtes des bois ou pour aller sur des canots ou des radeaux grossièrement liés pêcher dans les endroits profonds des rivières. L'écorce de certains arbres et les sarments des plantes grimpautes lui fournissaient de quoi se mailler des filets, et à la chasse il se servait d'armes qui ne peuvent avoir été que de bois et de pierre aiguisée. Quand un lac lui offrait ses bords pour s'y établir, il se construisait une hutte comme on en trouva dans les temps modernes chez les peuples sauvages où aucun rayon civilisateur n'avait encore pénétré.

(A suivre.)

La fin du général Gordon.

Les destinées de cet homme extraordinaire se sont accomplies. On peut d'autant mieux se servir de ces termes que Gordon était un peu fataliste : il croyait à son étoile. Sa mort rappelle à notre mémoire la série des derniers événements qui ont conduit à ce dénouement tragique.

L'avenir de l'Égypte tient de trop près aux intérêts de l'Angleterre, par rapport au canal de Suez et aux Indes orientales, pour que cette puissance ne résolût pas en son temps d'avoir raison de l'insurrection d'Arabi-Pacha dans le nord de l'Égypte. Mais à peine ce chef insurgé eut-il été vaincu à Tel el Kébir que le drapeau de la révolte fut arboré dans le Sud du vice-royaume, dans le Soudan, par le Madhi, le faux prophète, le chef habile et absolu, qui appuie ses griefs et son ambition sur la religion de ses pères.

L'Angleterre envoya contre lui le général Hicks, qui fut anéanti à Kaschgil. Le reproche qu'à cette occasion on a fait et l'on fait encore aux troupes égyptiennes d'être lâches, est injuste en tant qu'elles n'avaient pas eu le temps de se discipliner et de s'aguerrir, et en tant surtout que le pauvre et laborieux peuple de l'Égypte a été pendant de longs siècles la victime déplorable de la tyrannie et des exactions des sultans d'abord et ensuite de ses propres vice-rois. Ces vampires ont sucé ses forces jusqu'à l'âme.

Après Hicks pacha, ce fut le tour de Baker pacha, frère de Sir Samuel Baker, le célèbre explorateur de l'Afrique. Il fut défait le 4 février 1884, près des puits de Teb, à 16 kilomètres de Trinkitat, par Osman-Digma, un des meilleurs lieutenants du Madhi.

Par suite de ces événements, l'unité politique du pays des Pharaons était singulièrement compromise.

Alors on envoya Gordon comme plénipotentiaire du gouvernement britannique. Au moment où le général s'appropriait à partir pour l'Afrique septentrionale, sur l'invitation du Roi des Belges en sa qualité de président de l'Association internationale du Congo, il reçut un appel du ministre président Gladstone; Gordon y répondit et il partit le même soir pour l'Égypte. Ses antécédents étaient bien de nature à inspirer la plus grande confiance. Il avait gagné ses éperons dans la guerre de Crimée; puis il était allé offrir ses services au gouvernement chinois, après l'éclat de la révolution des Taïpings. A la tête des troupes impériales, il soumit les rebelles. Retourné en Europe, il ne tarda pas à recevoir du Khédive la mission d'administrer le Soudan. C'était en 1872. Le général était déjà entouré d'une auréole de gloire, mais à ces causes d'intérêt en sa faveur il s'en ajoutait d'autres plus personnelles. Son caractère particulier et distingué révélait en lui un puritain, un homme pieux, bienfaisant jusqu'à l'abnégation, sans ambition de la gloire; avec cela il était d'une grande bravoure; il connaissait toujours son devoir et il y obéissait sans la moindre hésitation. Il laissa dans le Soudan la réputation d'un homme impartial, juste, et d'un philanthrope.

Il y revint donc au commencement de l'année dernière. Arrivé au Caire le 24 janvier, il en repartit deux jours après pour le Soudan par Korosko, muni d'un ferman du Khédive, qui le nommait gouverneur général de cette province. Le 18 février il atteignit, par Berber, la ville importante de Khartoum, où il avait invité par télégramme tous les cheiks à se réunir pour délibérer avec lui sur les mesures à prendre.

Le général Gordon a fait des merveilles en défendant Khartoum cerné par les troupes du Madhi. Mais peu à peu, malgré des efforts héroïques, la position devenait intenable; la famine s'annonçait dans la cité investie. Enfin l'heure de la délivrance allait sonner : les troupes anglaises envoyées à la rescousse se trouvaient déjà à Schendy, et elles pouvaient communiquer avec Gordon. Le Madhi, estimant dès lors qu'il n'y avait plus pour lui de temps à perdre, fit donner l'assaut par ses nombreuses troupes. Khartoum tomba effectivement en son pouvoir, et le vaillant général anglais succomba aux balles des Arabes, le 26 janvier dernier.

On eût pu croire que le faux prophète, par respect pour la valeur du général chrétien, pour sa gloire et la puissance européenne de la Grande Bretagne, aurait donné des ordres formels d'épargner Gordon, qu'il l'aurait, par une habile politique, retenu prisonnier ou en otage.

Mais c'est le propre du fanatisme de rendre aveugles et cruels ses adhérents. Le faux prophète proclame que sa religion est la seule vraie, infaillible; hors de l'islam il n'est point de salut, voilà pourquoi il ne fait grâce que quand on passe à l'islamisme. Convertir violemment à la religion de Mahomet est

à ses yeux faire œuvre pie et agréable à Allah. Il n'y a pour les malheureux adversaires étrangers qui tombent en son pouvoir qu'un seul moyen d'échapper aux châtiments infligés par un fanatisme inhumain, c'est de sauver son corps et son âme en se convertissant à lui.

C'est pourquoi le Madhi avait eu l'inutile insolence de sommer impérieusement le général Gordon d'embrasser la religion de l'islam.

CONFÉDÉRATION

Conseil fédéral — Le Conseil fédéral a fait arrêter vingt-trois anarchistes, ensuite de visites domiciliaires qui avaient été faites chez plusieurs d'entre eux, à Berne, à Zurich et à Oerlikon. De graves soupçons pèsent sur tous ces individus.

A Berne, on a arrêté dans son lit, à six heures du matin, un ouvrier tailleur nommé Brenner, et trois autres anarchistes dans la maison qui fait face au Palais fédéral.

Le Conseil fédéral a en mains le plan complet de l'attentat projeté contre le Palais fédéral. Tous les détails en avaient été prévus avec une effrayante précision.

Le Conseil fédéral a ordonné pour toute la Suisse une enquête uniforme. Plusieurs de nos compatriotes sont, paraît-il, compromis dans l'affaire.

Les anarchistes vont être renvoyés devant les assises fédérales sous prévention d'attentat à la sûreté intérieure et extérieure de la Suisse et pour tentative de crimes de droit commun.

Leur plan consistait à mettre le feu au quartier de la Lorraine, à Berne, enfin de détourner l'attention et de détruire pendant ce temps le Palais fédéral au moyen d'une machine infernale.

Cinq arrestations ont été encore opérées à Bienne. Un chef anarchiste s'est enfui de St-Gall ensuite des avertissements des journaux.

Berne. — Dans le canton de Berne, la constitution a été rejetée par 56,612 non contre 31,547 oui.

Soleure. — Epidémie. — La fièvre scarlatine a éclaté à Seeven et s'y est développée si rapidement que les écoles ont été fermées jusqu'à nouvel ordre.

Un certain Kellerhals avait été condamné, il y a déjà bon nombre d'années, à 20 ans de réclusion pour avoir mis le feu à une maison du village de Wolfwil. Le malheureux resta 14 ans en prison; on lui fit grâce du reste.

Or, la semaine dernière, le directeur du pénitencier de Soleure recevait d'Amérique une lettre le priant de mettre en liberté Kellerhals dans le cas où il serait encore en prison, car cet homme était innocent. Le véritable auteur de l'incendie était un nommé Wyss qui avait émigré en Amérique peu de temps après le sinistre, et qui, au moment de mourir, venait de faire des aveux complets.

Appenzell (Rh.-Ext.). — Les hauts fonctionnaires de ce demi-canton sont rétribués d'une manière bien modeste. Le landammann a deux cents francs par année et les autres membres du gouvernement cent francs seulement.

Il y a une année environ, le Grand Conseil avait nommé une commission spéciale qui devait examiner la question de savoir s'il convenait d'augmenter les traitements des Conseillers d'Etat. La majorité de cette Commission propose aujourd'hui de porter à 1200 fr. l'indemnité payée au landammann, au chef du département des Finances et au chef du département de la Justice; les quatre autres membres du gouvernement tiraient 800 fr. La minorité, au contraire, est d'avis de s'en tenir au chiffre actuel. Le Grand Conseil décida.

St-Gall. — Les habitants de Wallenstadt sont en ce moment favorisés par la fortune. A peine les journaux avaient-ils annoncé que M. Fridolin Huber faisait don à la ville de sa grande et belle maison pour être transformée en un bâtiment scolaire, qu'on apprend un nouvel acte de générosité de M. Huber, qui consacre une somme de deux cent mille francs à la construction d'un hôpital communal.

Grisons. — La petite vérole prend de l'extension dans le canton. On en signale douze cas à Coire, une dizaine à Trimmis. Des cas isolés se sont produits à Haldenstein, Tammins et Malix. En présence de l'épidémie, un grand nombre de personnes se font vacciner ou revacciner.

Tessin. — D'après une communication adressée au Vaterland, une masse considérable de rochers, du côté nord du tunnel du Monte-Ceneri, menace de se détacher à chaque instant et de se précipiter sur la voie du chemin de fer; la fissure qui la sépare de la montagne s'élargit à vue d'œil.

— Au Tessin, les libéraux ont gagné six sièges lors du renouvellement du Grand Conseil, 2 à Bellinzona, 2 à Giubiasco et 2 à la Riviera. Ils ont sensiblement gagné du terrain dans tous les cercles. Le nouveau Grand Conseil reste néanmoins en majorité conservateur, car il compte 80 députés conservateurs et 30 libéraux.

Vaud. — Le projet de constitution a été adopté dimanche par le peuple vaudois à une majorité de 10,000 voix. La participation au scrutin a été énorme. Sur 58,856 électeurs inscrits, il y a eu 48,183 votants, soit 29,184 oui et 18,999 non.

La constitution a été adoptée par 51 cercles sur 60 et par 17 districts sur 19.

Valais. — Les élections générales de dimanche se sont passées avec calme. Les deux partis conservent leurs positions. Dans le district de Monthey, les libéraux ont eu le dessus; par contre, dans celui de Martigny, le parti libéral aurait perdu un ou deux sièges. En somme, la physionomie du grand conseil reste la même.

Genève. — Le grand conseil a adopté en premier débat le vote à la commune par 47 voix contre 35.

CANTON DE FRIBOURG

Echos du Grand Conseil.

M. le député Grandjean s'est distingué pendant tout le cours de la session par son assiduité. Il est vrai de dire que des représentants pareils servent bien peu au peuple, puisque M. Grandjean vote toujours et inmanquablement tous les caprices du conseil d'Etat.

Il est le seul de la députation gruyérienne qui ait voté l'augmentation du traitement du commandant de gendarmerie. Le seul encore avec M. Musy Pierre, il a voté, contre l'intérêt des communes de la rive droite de la Sarine, pour les faire contribuer aux charges des ponts suspendus de Fribourg.

Il y a longtemps du reste que ce M. Grandjean se moque de ses électeurs et qu'il s'est applati devant le conseil d'Etat.

On n'a pas trouvé dans le canton de Fribourg de tailleur quelque peu officier militaire pour en faire un commandant de gendarmerie!

Il a fallu aller quérir une espèce de vieux soudard argovien pour commander notre corps de police fribourgeois. Gendarmes de M. Buman, vous allez donc devenir les zéphirs de M. Meyer.

Mais les soudards sont chers. Les commandants fribourgeois coûtaient 1800 fr. par an; à un étranger on offre d'emblée 3000 fr. C'est apparemment qu'on attend de cet Argovien qu'il chargera vaillamment et sans scrupule cette canaille d'opposition fribourgeoise, si elle s'avise de tenter un coup de main un jour. Pour sabrer les Fribourgeois, il est plus sûr de s'adresser à un étranger, cela est vrai.

Nous apprenons que le comité d'organisation de la fête fédérale de la Société fédérale des sous-officiers, dans sa séance du 23 février, a fixé la date de la fête sur les 27, 28 et 29 juin de cette année, à Fribourg.

GRUYÈRE

Nous n'en finirions pas si nous voulions signaler tous les abus, tous les actes de pression officielle ou officieuse qui ont été pratiqués à l'occasion des dernières votations.

Nous voulons cependant encore citer l'indigne conduite de M. Viloz fermier d'un gros domaine de l'Etat à Sorens, qui commande ses domestiques devant l'urne, comme il les fait marcher à la charrue. Il est arrivé à ce point de cynisme qu'il exige de ses pauvres employés au moment où ils vont déposer leur bulletin, dans le local même du vote, qu'ils le lui exhibent.

Le jour de la nomination des conseils paroissiaux M. Viloz a même renvoyé sur le fait un de ces domestiques, jeune homme aux convictions solides, qui n'a pas voulu se soumettre à ce contrôle scandaleux.

Respect à ce jeune citoyen!

Cette belle et éclatante victoire des libertards dans la paroisse de Sales dont se targue tant la sarabande de l'homme au grimoire n'est, constatations faites, que le résultat de l'erreur, de l'intimidation et de la corruption.

On a relevé des interdits, réintégré des insolubles, emprisonné, accusés des suspects, fait voter des gens dont le domicile réel était ailleurs qu'à Sales; il n'y a pas jusqu'à l'académicien juge de Paix de Vaulruz qui ne se soit mis de la partie, pas pour la paix ou

la conciliation liaisons gramm de ces forcenés

Encore-t-un

Mais il faut réopagiste de a fait le plus nies, ses hurla ussi qu'à prov messes de plac des autorités beaucoup plus d'arrosoir ont

N'a-t-on pu manqué l'heu brûlé la consiq quatre syndic que plus jama

Le fameux brandevin du dire qu'il fall chefs et qu'on

Mais du ca encore une v c'en est fait. Votre majorit que 31 de vo cela ne tardo toujours.

Au prochai

M. le Cur dans son catl dimanche 25 catholique, le pas aller vote

Encore un qui s'est été avec le quel time amitié.

Majeux est funèbre accor telles au char

Majeux a cantonale; il de Bulle dep d'ou il fut rap

Avec Ayer pendant un ges du cant a été nomme

l'école secon poste auquel il y a quelq

Auguste M une âme nob

Il chérissa Gruyère.

Espérons nous retracer

Mardi derr brasserie Rec que, sans ric

Joseph Zingg est frappé à

che de fouet grave qu'il a lendemain so

Zingg étai ble, serviable l'estime et l'

Bulle. Aussi brave jeune décès, chacu pourrait pas

Si les regr population c les parents c qu'ils en reg bien sincère.

Nous avon que la sociét Gruyère, qui dernière, va

ner. Une gr les agriculte tion de parti

heures apr Bulle, afin d C'est une est appelée

contrée et à

ux ont gagné six sièges Grand Conseil, 2 à Bellin-la Riviera. Ils ont sensidans tous les cercles. Le te néanmoins en majorité 80 députés conservateurs

constitution a été adoptée au scrutin à une majorité de n au scrutin a été énorme. ts, il y a eu 48,183 vo- ,999 non.

optée par 51 cercles sur 9.

ms générales de dimanche Les deux partis conser-

s ; par contre, dans celui général aurait perdu un ou a physionomie du grand

conseil a adopté en premmune par 47 voix con-

FRIBOURG

Grand Conseil.

s'est distingué pendant par son assiduité. Il est ésentants pareils servent e M. Grandjean vote tou-tous les caprices du con-

ation gruyérienne qui ait itement du commandant core avec M. Musy Pierre, es communes de la rive faire contribuer aux char-Fribourg.

que ce M. Grandjean se u'il s'est applati devant le

e canton de Fribourg de r militaire pour en faire merie !

espèce de vieux soldard notre corps de police fri-Buman, vous allez donc eyer.

chers. Les commandants fr. par an ; à un étran-0 fr. C'est apparamment n qu'il chargera vaillam-canaille d'opposition fri-e tenter un coup de main ibourgeois, il est plus sûr , cela est vrai.

omité d'organisation de la édérale des sous-officiers, r, a fixé la date de la fête e cette année, à Fribourg.

GRUYÈRE

si nous voulions signaler es de pression officielle ou qués à l'occasion des der-

encore citer l'indigne coner d'un gros domaine de amande ses domestiques fait marcher à la charrue. cynisme qu'il exige de ses ent où ils vont déposer al même du vote, qu'ils

n des conseils paroissiaux é sur le fait un de ces e aux convictions solides, ttre à ce contrôle scanda-

en !

e victoire des libertards dont se targue tant la grimoire n'est, constata-de l'erreur, de l'intimida-

réintégré des insolubles, pects, fait voter des gens uilleurs qu'à Sales ; il n'y juge de Paix de Vaulruz artie, pas pour la paix ou

la conciliation, ni même pour l'orthographe ou les liaisons grammaticales, mais pour l'écrasement absolu de ces forcenés de modérés.

Encore-t-un bon point-z-à M. Favre !

Mais il faut savoir le reconnaître. Ce n'est pas l'a-réopagiste de la chambre pupillaire de Vaulruz qui a fait le plus d'effet. Ses barbarismes, ses cacophonies, ses hurlantes liaisons grammaticales n'ont réussi qu'à provoquer le rire ; les menaces, les promesses de places, de cautionnements, d'appui auprès des autorités des chefs de la sarabande ont été beaucoup plus fructueuses. Et les copieux coups d'arrosoir ont eu enfin raison des derniers hésitants.

N'a-t-on pas entendu une jeune dupe qui avait manqué l'heure de l'abreuvoir ou à qui on avait brûlé la consigne s'en prendre violemment à l'un des quatre syndics et lui affirmer par ses grands dieux que plus jamais il voterait pour ces gueux !

Le fameux Chuplion enflammé et enivré par le brandevin du succès, ne s'est-il pas oublié jusqu'à dire qu'il fallait f... bas encore une dizaine de chefs et qu'on serait alors à l'aise.

Mais du calme, beaux ménétriers du grimoire, encore une victoire à la Pyrrhus comme celle-là, et c'en est fait de vous dans notre bon pays de Sales. Votre majorité a été de 60 voix environ. Il suffit que 31 de vos victimes reconnaissent leur erreur et cela ne tardera pas : vous êtes alors perdus pour toujours.

Au prochain revoir !

M. le Curé de Pont-la-Ville, n'a-t-il pas aussi, dans son cathéchisme du vendredi qui a précédé le dimanche 25 janvier, invité au nom de la religion catholique, les enfants à dire à leurs pères de ne pas aller voter, c'est-à-dire de s'abstenir !

AUGUSTE MAJEUX.

Encore un de nos littérateurs et poètes gruyériens qui s'est éteint. Il était condisciple de Sciobert avec lequel il avait toujours été lié de la plus intime amitié.

Majeux est mort jeudi passé ; un imposant cortège funèbre accompagnait dimanche ses dépouilles mortelles au champ du repos.

Majeux a commencé par être professeur à l'école cantonale ; il a été directeur de l'école secondaire de Bulle depuis sa fondation en 1854 jusqu'en 1857 d'où il fut rappelé à l'école cantonale.

Avec Ayer et Bornet, il a professé depuis 1858 pendant un certain nombre d'années dans les collèges du canton de Neuchâtel jusqu'au moment où il a été nommé directeur des écoles primaires puis de l'école secondaire des filles de la ville de Fribourg, poste auquel il a dû renoncer pour cause de maladie il y a quelques années.

Auguste Majeux était un patriote et un libéral, une âme noble et bienveillante.

Il chérissait par dessus tout sa vieille et bonne Gruyère.

Espérons que quelqu'un de ses nombreux amis nous retracera plus tard sa biographie.

Mardi dernier, une altercation avait lieu devant la brasserie Reeb à Bulle ; l'affaire était terminée lorsque, sans rien savoir, arrive sur les lieux le jeune Joseph Zingg, de Meggen au canton de Lucerne, qui est frappé à la tête par derrière, d'un coup de manche de fouet, d'une manière si malheureuse et si grave qu'il a eu le crâne fendu et qu'il est mort le lendemain soir des suites de sa blessure.

Zingg était un modèle de jeune homme. Poli, affable, serviable, jovial, sobre, économe, il s'était acquis l'estime et l'affection de la population entière de Bulle. Aussi bien, pendant les cours moments que ce brave jeune homme a passés depuis les coups au décès, chacun se demandait avec anxiété si l'on ne pourrait pas le sauver.

Si les regrets unanimes et la douleur sincère de la population de Bulle peuvent consoler quelque peu les parents de cet ami dans le deuil qu'ils éprouvent, qu'ils en reçoivent ici, par notre organe, l'expression bien sincère.

Société d'Agriculture.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la société d'agriculture pour le district de la Gruyère, qui est en voie de formation depuis l'année dernière, va enfin commencer à exister et à fonctionner. Une grande réunion à laquelle sont conviés tous les agriculteurs et amis des agriculteurs sans distinction de partis, aura lieu dimanche 8 courant, à 2 heures après midi, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, afin de constituer la dite société.

C'est une œuvre essentiellement gruyérienne qui est appelée à rendre les plus grands services à notre contrée et à laquelle la politique restera étrangère.

Tous les citoyens qui aiment notre belle Gruyère et désirent sa prospérité, tiendront à se faire inscrire comme sociétaires.

Jeudi dernier, un homme âgé d'environ 45 ans, se présentait à la porte de la ferme du Collège à Sorens, en se plaignant de la faim. Les gens de la ferme s'empressèrent de lui apporter à manger. Mais un moment plus tard, quand on revint pour reprendre l'assiette, on vit cet homme s'affaïsser. Il avait été frappé de mort subite. Un médecin appelé en toute hâte, attribue cette mort à la trop grande précipitation avec laquelle le famélique a dévoré la nourriture qu'on lui avait apportée.

La foire de Bulle de jeudi dernier a été bonne relativement à celles des autres localités qui l'on précédée. Il y a eu un assez grand nombre de vaches et de jeunes taureaux. Le prix des bêtes de choix s'est maintenu s'il n'a pas même haussé.

Nos paysans et teneurs de montagnes ont fait eux-mêmes le plus grand nombre d'acquisitions. Et, n'était le prix élevé du fourrage qui se vend à 20 centimes le pied cube et plus pour consommer sur place, le bétail renchérirait encore.

Mais gare à la hausse lorsque l'on sera sûr de l'herbe en vert.

Les porcs gras se sont maintenus au prix de 1 fr. à fr. 1.10 le kilo. Les achats de ménage étant faits, il n'y a guère de hausse à prévoir.

Les jeunes porcs ou goretts se vendent au contraire toujours plus cher ; à chaque marché il y a plus de demandes que d'offres.

Histoire d'un drapeau.

Extrait du Journal de M. Brändler.

Dénoncement.

(Suite.)

En sortant de chez le Madhi, je retrouvai M. Wisetely qui me dit : Venez vite sur le bord du Nil, derrière le palais ; j'y ai donné rendez-vous à trois de vos compatriotes dont je vous ai parlé. Le quatrième est retenu par ses fonctions au harem ; nous le verrons ce soir.

J'y trouvais en effet trois jeunes gens au teint blanc et aux blonds cheveux, portant comme vêtements, un long sarreau en laine grise serré à la taille par une ceinture en crins de chameau, une calotte en feutre blanc et un anneau en fer au dessus de la cheville du pied gauche. C'est le costume ordinaire des esclaves.

En me voyant, les trois pauvres jeunes gens fondirent en larmes et voulurent me baiser la main. Ils avaient déjà pris les habitudes orientales. Je ne permis point cette démonstration obséquieuse et je les embrassai, au grand scandale des Arabes qui nous regardaient.

Ils m'exprimèrent tout le bonheur qu'ils avaient de me voir et me supplièrent de mettre tout en œuvre pour les faire rentrer en Suisse. L'un était de Genève et les deux autres de Neuchâtel.

— Soyez tranquilles, leur dis-je, le Madhi m'ayant promis une faveur, à mon choix, je lui demanderai votre liberté.

Inutile de dépeindre la joie de ces malheureux.

Il va sans dire que je comptais solliciter aussi la liberté de M. Wisetely et des bonnes sœurs de charité.

Nous nous séparâmes fort émus.

En me rendant à ma tente avec Beni-Assoum, j'appris que le parlementaire du général Gordon ne repartirait que le surlendemain pour Khartoum.

Je résolus de faire, sans le moindre retard, ma démarche auprès du Madhi et d'obtenir de lui que mes protégés fussent envoyés avec le parlementaire au général Gordon et que celui-ci pût les expédier par la voie du désert suivie par les caravanes, de Berber à Souakim. C'était la voie la plus courte et celle que je comptais prendre aussi pour arriver au Caire.

Dans la soirée, ainsi que l'avait promis le Madhi, toute la ville fut en fête. Des feux s'allumèrent tout le long du fleuve qui est large d'environ 350 mètres en cet endroit et dont les eaux lentes et limpides étaient sillonnées par une quantité d'embarcations.

La foule se réunit sur une espèce de large quai au bord du Nil. Je vis là tous les tam tam (musique et danse) usités dans le pays. Des tambourins, des cloches en fer, des joueurs de guitares, appelés griots. Les griots marquent une cadence uniforme avec leurs instruments, puis chantent un couplet monotone sur le même rythme, s'interrompent, continuent la cadence pour recommencer un autre couplet. Cela dure indéfiniment. C'est absolument ce que font les paysans dans le midi de l'Espagne où les habitudes mauresques se sont le mieux conservées.

Les danses que j'avais sous les yeux étaient très variées. C'était tantôt une jeune fille qui, prenant des poses plastiques, imprimait un tremblement à tout son corps et s'élançait par saccades, comme mue par un ressort, autour du cercle des spectateurs. Tantôt c'était deux jeunes filles aux formes élégantes, qui, la tête haute, le torse rejeté en

arrière, le jarret tendu, dansaient un pas savant, tout en faisant tourner des écharpes qu'elles tenaient à chaque main.

Puis, il y eut la « danse des chefs » exclusivement dansée par des guerriers. C'est plutôt une fantasia à pied qu'une danse proprement dite. Le danseur salue, jongle avec ses armes, fait le simulacre de tirer de l'arc, de lancer la sagaie, et de mettre en joue un ennemi imaginaire.

Soudainement les danses et les instruments s'arrêtèrent et un grand silence y succéda. On entendit du côté de la ville comme des coups sourds d'une gigantesque grosse caisse, battant un pas de marche.

C'était le tabalah (tambour de guerre) qui ne se bat que dans les grandes circonstances et qui inspire une espèce d'effroi aux populations.

Le tabalah est un immense tambour porté par deux hommes, tandis qu'un troisième frappe dessus avec deux boules en caoutchouc attachées par des lanières. Il n'y en a qu'un par ville ou par village et on ne peut s'en servir que sur un ordre du chef. Le tabalah s'entend à de grandes distances. Lorsque le souverain le fait battre pour la guerre dans tous les villages, les guerriers font leurs préparatifs de départ.

Cette fois le tabalah qui s'approchait, précédait le Madhi qui parcourait la ville à cheval, entouré de porteurs de torches et suivi d'un brillant état-major.

Le délire de la foule ne connut plus de bornes ; on tré-pignait, on se jetait face contre terre, on se roulait, on criait : gloire au grand Madhi, gloire au prophète, à l'envoyé de Dieu.

Le Madhi saluait et maniait avec l'aisance d'un jockey, un magnifique étalon arabe gris qui piaffait et bondissait sous le noble poids qu'il portait. (A suivre.)

AGRICULTURE.

Le bouc dans les étables.

Nous avons déjà entendu raconter quelquefois dans notre pays de Gruyère que la présence d'un bouc dans un troupeau préservait de bien des maladies. Mais nous n'y avons pas cru. C'est encore une de ces bourdes que nos armuillis aiment tant à pousser aux naïfs qui s'arrêtent au chalet, nous étions-nous dit.

Il paraît cependant que la chose est sérieuse.

Car d'après une communication de M. Boutelleau grand propriétaire de bétail à Barbezieux au Journal d'Agriculture de France, la présence du bouc dans les étables produirait d'heureux effets hygiéniques. Ainsi, cet agriculteur éprouvait, malgré l'observation scrupuleuse de tous les conseils de l'hygiène, des pertes considérables dans ses étables par suite d'avortements épizootiques très nombreux depuis l'année 1879. Il exposa son cas dans les journaux agricoles de France, par lettre de septembre 1883, faisant appel aux propriétaires de grands troupeaux de vaches comme lui et les priant de lui fournir quelques conseils ou renseignements sur la grave question dont il leur parlait.

Il reçut, de deux points opposés et très éloignés l'un de l'autre, deux lettres lui conseillant identiquement la même chose, de placer un bouc dans ses étables. Ce procédé lui parut singulier ; mais à cause de sa singularité même M. Boutelleau a tenu à en faire l'essai.

Il avait deux grandes étables. Il mit d'abord un bouc dans l'une : l'épidémie y disparut tandis qu'elle continuait dans l'autre. Il eut alors deux boucs ; et depuis, seize mois se sont écoulés sans qu'il n'eût plus un seul cas d'avortement à constater.

Pour singulier, a comme le dit M. Boutelleau, le remède l'est assurément. Mais si les faits qu'il affirme sont exacts, comme il n'y a pas lieu d'en douter, pourquoi la science ne chercherait-elle pas à expliquer ce phénomène ?

M. Boutelleau ajoute qu'il tient d'un grand camionneur de Bordeaux que depuis qu'il garda un bouc dans ses écuries, ses chevaux ont été indemnes des coliques (ventreirè) qui précédemment les assaillaient quelquefois à leur entrée.

Mais quelqu'un de nos amis de Bulle nous fait observer que la présence d'une chèvre ferait peut-être le même effet.

Nous pensons que non, à moins qu'il ne s'agisse d'une de ces chèvres sur le sexe de laquelle a été jadis induit en erreur certain négociant de notre ville.

Monsieur Louis Desbiolles et sa famille se font un devoir d'exprimer leur profonde gratitude aux nombreuses personnes qui ont bien voulu assister à l'ensevelissement de leur regretté petit

L É O N.

Mises publiques.

La commune de Bulle exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 23 mars courant**, dès 2 heures de l'après-midi, au café de l'**Hôtel de Ville** une **parcelle** à détacher de l'art. 129 du cadastre, soit de la place publique située près des maisons Menoud, notaire, et Breuchaud, négociant.

Les conditions seront lues avant la mise.

Bulle, le 5 mars 1885.
1345] Par ordre: **Le Secrétariat.**

**Compagnie du Chemin de fer
BULLE - ROMONT.**

Un concours est ouvert pour la fourniture de **ballast**.

Le cahier des charges déposé au bureau de l'ingénieur de la Compagnie où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les soumissions avec la suscription « Fourniture de ballast » devront être remises à l'administration jusqu'au samedi 14 mars inclusivement. [1346

Concours.

Le premier concours pour la place de **conclerge** du Cercle des Arts et Métiers n'ayant donné aucun résultat, il en est ouvert un second. Le cahier des charges est à la disposition des postulants chez M. Schaller, président du dit cercle. Les inscriptions devront être déposées, par écrit, entre les mains du président susnommé, d'ici au 7 mars prochain inclusivement. Elle devront être accompagnées de cautionnements réguliers, écrits et signés, offerts par les postulants.

Bulle, le 22 février 1885.
1335] Le secrétaire: **Duriaux.**

MISES PUBLIQUES

Jeudi 12 mars prochain, sur la place du marché, au bout de la promenade, à Bulle, le soussigné exposera en vente:

- 1° Un **char à échelles** à deux chevaux, neuf;
- 2° Plusieurs **chars**, à un cheval, de différentes grandeurs;
- 3° Trois **horses** en fer;
- 4° Trois **charrues**;
- 5° Un **butoir**;
- 6° Une **machine à battre** à bras;
- 7° Une **faucheuse**;
- 8° Une **tourneuse**;
- 9° Une **ramasseuse** à un cheval;
- 10° Une **calèche** à deux chevaux;
- 11° Un **char à ressorts** pouvant servir comme *bracke* à 8 places.

1329] **J. E. Hauswirth.**

**MAGASIN DE
Charcuterie.**

Le soussigné, **Emile BERTHET**, fils, a l'honneur d'informer l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il a ouvert un **magasin de charcuterie** dans la maison de M^{me} **veuve Vuagnat**, ancienne forge Saudan, route du Tirage à Bulle.

Son magasin sera constamment bien assorti en marchandises de 1^{re} qualité et l'on y trouvera de la charcuterie cuite en tous genres.

Par la modicité de ses prix et la bienfaisance de son travail, il espère obtenir la confiance qu'il sollicite
1343] **Emile Berthet.**

TISSERAND.

Le soussigné fait connaître à l'honorable public qu'il va continuer son état de tisserand. Il s'efforcera, par la qualité de son ouvrage et la modicité de ses prix, de satisfaire ses clients. Il se recommande à ses anciennes pratiques.

Lucien Gauthier, tisserand, à Vuippens.
1339]

A VENDRE

Un **grenier** à transporter, comprenant le rez-de-chaussée et un étage, pouvant servir d'*habitation*. Couverture en tuile.
1347]

Le bureau du journal indiquera.

**Société de Secours Mutuels
DE LA GRUYERE.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Dimanche 15 mars 1885, à 2 heures après-midi, aux Tonnelliers à Bulle.

- TRACTANDA:** 1° Réceptions;
2° Rapport et approbation des comptes de 1884;
3° Nomination du comité;
4° Propositions individuelles.

Les personnes qui désirent entrer dans la société, devront déposer auprès d'un des membres du comité une déclaration de santé d'un médecin à leur choix, ainsi que la finance d'entrée, jusqu'à vendredi soir, 13 mars.
1342]

Le Comité.

MAISON DE M^{me} PLACIDE MOURA
Ancien Bazar Gruyérien à Bulle

LE 16 MARS COURANT

**Ouverture du Magasin de la
Chapellerie Genevoise**

Grand choix de chapeaux de paille et feutre, pour hommes, dames et enfants. Rubans, velours, fleurs, plumes. — Lingerie, modes et nouveautés.

Atelier de réparation de chapeaux de paille et feutre, pour hommes, dames et enfants, tel que blanchissage, teinture, apprêtage et changement de forme. Ouvrage prompt et soigné. Prix modérés.

La maison s'efforcera de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
1340]

E. HORNER.

Un remède indispensable de famille

est le **Bitter ferrugineux (Eisenbitter)** de **J. P. Mosimann**, pharmacien à Langnau, Emmenthal. Ce médicament est composé d'herbages les plus recherchés des montagnes de l'Emmenthal, c'est un fortifiant très-actif qui renouvelle le sang et donne au visage sa fraîcheur naturelle. — La bouteille pour la cure de 4 semaines ne coûtant que 2 fr. 50, le rend accessible à toutes les bourses. (H1Y) [1241

Dépôts dans les pharmacies: à Bulle, *Gavin*; Romont, *Robadey*.

GRANDE ECONOMIE

AVIS AUX AGRICULTEURS

Lactina de la Plaine Suisse

pour l'élevage et l'engrais du jeune bétail.

Produit perfectionné supérieur et n'ayant rien d'analogue avec les précédents produits.

Concessionnaires exclusifs pour la Suisse et l'étranger:

GONET frères à Morges (Suisse).

Se vend en sacs plombés aux dépôts suivants: *Emile Délosea*, négt. à **Morat**; *J. A. Philipponaz*, négt. à **Fribourg**; *Ch. Meyer*, négt. à **Bulle**; *Joseph Chavallaz*, négt. à **Romont**. (H573x) [1285

ATELIER ET MAGASIN DE

MEUBLES.

Fabrique de meubles en tout genre, réparation de canapés, sommiers et matelas. Je me charge de tous les travaux concernant la menuiserie. Ouvrages soignés, prix modérés.
1299] **J. BAUDÈRE, Ebéniste.**

Filature de Fil

Filature et échange de laines
DÉPOT chez [1344
Vve. **Joséphine Gremaud**, à Bulle.

Halle de Vins d'Espagne

CAFÉ DU COMMERCE
ancien Café Python, à Bulle.

Vins rouges, vins blancs, pour emporter, 10 centimes de rabais par litre; par quantité de 20 à 30 litres 20 centimes de rabais.

Chaque jeudi on trouvera de l'excellente soupe aux pois.

Se recommande
1318] **FRANCISCO MORET.**

AVIS

à l'honorable public de la ville et de la campagne

**Grande Liquidation de
MONUMENTS**

à des prix excessivement bas.
Marchini, marbrier,
1323] près de l'Hôtel de l'Écu.

J. J. Ecoffey à Bulle

se rendra avec ses étables et son âne, à partir du 22 février, le lundi à *Vuisternens* devant Romont, le vendredi à *Châtel-St-Denis*, le samedi à *Semsales*. [1312

FARINE MONNEY

pour l'élevage et l'engrais des veaux, poulains et jeunes porcs.
Alex. MONNEY, FRIBOURG (Suisse)

DÉPÔTS:

Bulle: *Eugène Wæber*, camionneur.
Fribourg: *Ch. Lapp*, droguiste.
Romont: *J. Corboz*, buffet de la gare.
Berne: *Carl Haaf*, négt., rue du Marché.

La Farine Monney revient à 80 cent. le kilo. Il en faut 1/2 kilo pour 10 litres d'eau. [1308

De nombreuses attestations de médecins et personnes privées prouvent que

Cors aux pieds

durillons, cals, verrues, se détachent sûrement, sans douleur et sans corrosion en les frottant au moyen d'un pinceau avec de

l'Acetine du pharmacien **W. WAUKMILLER.**
A recevoir la boîte à fr. 1.50.

DÉPÔT: chez **GUSTAVE COMTE**, pharmacien, à **ROMONT**.

Pour la fondation d'autres dépôts, prière de s'adresser à **M. A. G. Visino** à **Romanshorn**. (M à 190 M) [1325

C. BROILLET

Médecin-Chirurgien-Dentiste

à **Fribourg**, sera à **Bulle** tous les second et dernier jeudis de chaque mois. (H154 F) [1304

Le Chaux-four

de la Tuilière de Bulle

sera ouvert dès aujourd'hui.

1341] **ULRICH FRÈRES.**

Placements hypothécaires.

Je procure sur hypothèques des fonds à 4 1/4, 4 1/2, 4 3/4 et 5 0/0.
1296] **ANDREY, Notaire.**

BLANCHISSEUSE.

La soussignée avise l'honorable public qu'elle vient de reprendre son état de blanchisseuse dans la maison de **M. Crotti**, entrepreneur. Elle s'efforcera de satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, par un travail prompt et soigné.
1326] **Nancy Marthe.**

**Nouvelle Marbrerie
JOS. BELLORA**

près des Halles à Bulle.

**Sculpture en tout genre
MONUMENTS, AUTELS, etc.**

Grand choix de Croix en fonte.

Travail fin à des prix modérés.

Le soussigné se recommande à l'attention du public de la ville et de la campagne.
1249] **JOSEPH BELLORA, marbrier.**

Avis aux Cultivateurs.

La « **Filature de lin Burgdorf** » à Burgdorf (Berne) se charge, comme par le passé, du filage à façon du lin, du chanvre et des étoupes. Elle est à même de produire du bon fil, propre et régulier. Les matières sont filées dans leur longueur naturelle. — Sur demande l'établissement fait aussi la toile. Prix modérés.
DIPÔT: **M. Eugène Wæber**, Bulle. (H1725 Y)

A LOUER.

1° Pour le 1^{er} avril, un **appartement** au 2^{me} étage de la maison du soussigné, composé de trois chambres et un alcove, cuisine, cave, galetas.

2° Une **chambre meublée** au 1^{er} étage.
1331] **ALEX. DESBIOLLES, horloger.**

A vendre un grand perchoir pour tuyaux de fontaine. — S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [1322

IMPORTANT.

Conservez vos dents naturelles et faites remplacer celles qui sont perdues, si vous voulez jouir d'une bonne santé. [1271

CONSULTATIONS GRATUITES

en s'adressant à **M. F. Bugnon**, Chirurgien-Dentiste, à **Fribourg**, lequel se rendra à **Bulle, Hôtel de l'Union**, tous les jours de foire.

La Poudre Cordiale Brun

Prix fr. 1. 50 le kg.

est le meilleur reconstituant pour les animaux domestiques. — Cette poudre est excitante, fortifiante et appétissante; elle ranime les forces et facilite la gourme. — Envoi pour tous pays.

Pharmacie Brun, Place St-Gervais, GENEVE.
1149]

Imprimerie de la Gruyère. Gérant: **Ch. Morel**



PRIX DE L'ABO

Pour la Suisse: 1

» » »

Pour l'Etranger

Prix du Num

On s'abonne à to

de po

Nou
bien vou
cartes de
prenons

Ceux à
ne convie
nous en a

B

La

Cette quest

dans notre ca

vernement en

a une quinzai

ce que c'était

teur. Aujourd

posée à nous

sant de décade

Mais les an

vernement à l

dent qu'il n'es

reux, plus me

notre bétail,

des finances p

Vraiment, il f

de bétail, et q

sent engoutis

rinées se ren

encore bien st

Et ces fina

et d'où provie

millions de de

Qui est-ce

paie les riches

tards qui ont

ple, toujours l

FEUIL

DA

Mais ces hon

n'étaient pas en

inconnue. Qui

leur type? que

nébuleux de l'h

vagues vestiges

l'explorateur d

comme disparais

comme les Indi

sion nouvelle, u

cée et trop au-d

La race nou

détruisit, ce fur

lard des temps

pénétrèrent dan

dans l'occident

tion de Rome. I

rent avec eux